

Brigitte LONGUET



Hervé CHEMOULI

Candidat au Bâtonnat de Paris

Candidat au Vice-Bâtonnat de Paris

Avocat à la Cour

Avocat à la Cour

Membre de la Commission Nationale
de Concertation des Professions Libérales

Ancien Secrétaire de la Conférence

Monsieur Alain Georges,
Représentant légal de l'APDC

Monsieur Philippe Guibert,
Coordinateur de l'APDC

Paris, le 19 novembre 2010

Par courrier et par email :

alain.georges@lw.com ; guibert@de-pardieu.com

Mes chers Confrères,

Je vous avais écrit il y a deux ans pour vous faire part de mon engagement à vos côtés, dans plusieurs combats que menaient les membres de votre association.

Certaines questions ont été réglées depuis 2008, et notamment l'irritante « interdiction » de la présence de l'avocat à l'occasion des opérations de visites et saisies menées par l'Autorité de la concurrence ou la DGCCRF.

Le respect de la correspondance avocat-client demeure un sujet de préoccupation. Certes l'ordonnance rendue le 2 novembre 2010 par le délégué du Premier Président de la Cour d'appel de Paris, qui a ordonné une expertise afin de déterminer si les messageries électroniques sont réellement insécables, permet d'espérer que des progrès seront enregistrés sur ce terrain également. Mais ce ne sera qu'à terme, puisque j'ai été informée que l'Autorité a formé un pourvoi contre cette ordonnance.

Il m'a été rapporté que, entretemps, l'Autorité n'hésitait pas, lors des opérations de visites et saisies, à continuer à saisir indûment des correspondances avocat/client.

www.longuet-chemouli.fr – Email : contact@longuet-chemouli.fr

56 Bis, rue de Châteaudun – 75009 Paris – Tél. : 01 45 53 06 33 – Fax : 01 45 53 65 65

12 boulevard Raspail – 75007 Paris – Tél. : 01 45 49 00 19 – Fax : 01 45 49 26 74

Si je suis élue, je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour mettre fin à cette pratique scandaleuse. Et, en particulier, je ferai en sorte que soit mis à votre disposition en tant que représentant du Bâtonnier, et bien entendu sur votre demande seulement, un membre du Conseil de l'Ordre ou un AMCO, qui assistera à l'opération de visite et saisie avec vous, afin de tenter de dissuader les enquêteurs de saisir vos correspondances.

Par ailleurs, je proposerai, en tant que Dauphin, que le Conseil de l'Ordre participe à la consultation publique que l'Autorité de la concurrence organisera sur son projet de Lignes Directrices en matière de sanctions, dont je sais l'importance qu'elles revêtiront pour les spécialistes.

J'ai également été alertée sur les délicates questions de déontologie que posent les « audits concurrence » que vous effectuez chez vos clients. Je mettrai ce sujet à l'étude afin de faire rédiger un *vade-mecum* ; bien entendu, je solliciterai la contribution active de votre association aux travaux de l'Ordre.

Enfin, je maintiendrai et développerai l'actuelle « Commission de règlement des difficultés avec les juridictions ou les autorités administratives décisionnaires », en nommant en son sein un membre chargé exclusivement des relations avec les autorités administratives indépendantes.

Ce programme n'est pas limitatif, et si des questions nouvelles ou autres qui soient du ressort du Conseil de l'Ordre vous préoccupent, n'hésitez pas à m'en faire part.

De mon côté, je vous serais extrêmement reconnaissante de bien vouloir transmettre ce message à l'ensemble de vos membres.

Vos biens dévoués Confrères.

Brigitte LONGUET

Membre du Conseil de l'Ordre (2005-2007)
Présidente de la Commission Formation
du Conseil National des Barreaux (2006-2008)



Hervé CHEMOULI

Membre du Conseil de l'Ordre (2000-2002)
Membre du Conseil National des Barreaux (2003-2005)
Président du Conseil Régional de l'ACE PARIS (2010)

